

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction
71a RUE
M. JACQUES
ADMINISTRATIONS
INT-JACQUES
M. REAL

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LA CONFERENCE IMPERIALE DE 1911

Les citoyens de Montréal se demandent naturellement pourquoi on a décidé d'offrir une réception civique au Premier-Ministre, retour d'Angleterre.

En effet, si cette démarche officielle est fondée sur la reconnaissance du fait que Sir Wilfrid Laurier a assisté au couronnement, comme représentant du Canada, et sur un désir de lui souhaiter la bienvenue, après son voyage, le motif n'en paraît pas être un doigt personnel puisse se plaindre.

Le fait n'est nullement extraordinaire; des centaines, des milliers même de représentants venus à cette fête, de toutes les parties du monde, ont fait identiquement la même chose. Tous se sont sans doute dignement acquittés de leur rôle. Cette foule immense de représentants officiels vont-ils être des objets de réceptions civiques en rentrant dans leurs foyers?

Tout le monde se rappelle le retour du Premier-Ministre au Canada après la fameuse conférence impériale de 1907.

On fit, à cette occasion, à Sir Wilfrid Laurier, une réception triomphale.

On prétendit qu'il avait sauvé, dans la conférence, l'autonomie du Canada et, de fait, il avait refusé d'accéder à tout projet quelconque ayant pour objet de faire contribuer le Canada au maintien de la suprématie maritime de la Grande-Bretagne.

La motion Smarrt soumise à cette conférence au sujet de notre participation à la défense navale, l'attitude de nos représentants, leur refus et leurs discours sont assez connus et ont été, à maintes reprises, cités dans ce journal.

On fit beaucoup de frais et d'apprêts à ce moment; tous les vaisseaux, grands et petits, tous les canots, toutes les embarcations de tous les départements, bien garnis et approvisionnés, furent l'objet de réquisitions pour la procession avalée qui escorta le Premier-Ministre, dès son arrivée dans le golfe Saint-Laurent; les feux d'artifice furent prodigués, des salves répétées marquèrent chaque étape, rien ne manqua; une somme considérable fut dépensée et chargée sans doute à ce compte qui voile tant d'iniquités et qui s'appelle le compte des usines de Sorel et du creusage du chenal Saint-Laurent. Mais, depuis lors, la face des choses est changée du tout au tout.

Nous avons eu la conférence de défense impériale de 1909 et nous avons accepté la construction d'une marine de guerre qui sera dirigée par l'Amirauté dès l'ouverture des hostilités. Ceux qui ont pris la peine de lire le compte rendu de cette conférence savent à quoi s'en tenir sur le but de cette marine de guerre et Sir Wilfrid Laurier lui-même a déclaré en Chambre, (1910), que l'objet de la loi navale était de donner effet à la politique de la conférence de 1909.

De plus, un plan militaire a aussi été adopté à la même conférence et ce plan est actuellement en voie d'exécution au Canada.

Il suffit encore de lire le compte rendu pour comprendre ce que comporte ce projet militaire.

La situation est donc absolument le contraire de ce qu'elle était en 1907. La position que le Canada occupe aujourd'hui, sur la marine de guerre, est diamétralement contraire à l'attitude assumée en 1907.

Tout homme de bonne foi s'en convaincra en lisant les comptes rendus des deux conférences. Tout le monde est d'accord quant à cela; il n'y a pas de controverse possible.

Mais, enfin, ces deux propositions contradictoires de 1907 et de 1909 ne peuvent pas être également fondées toutes les deux. Si celle de 1907 était patriotique et méritait un triomphe, celle de 1909 devrait être condamnée. L'un ne peut pas avoir raison et tort simultanément sur la même question.

Non, il est bien évident que cette réception civique n'a rien à faire avec la marine de guerre, le plan de concentration militaire et l'abandon de notre autonomie fait à la conférence de 1909. Cependant la presse reptile nous répète sans cesse et sur tous les tons, que la conférence qui vient de finir à Londres a eu des résultats marqués au point de vue de la restauration de notre autonomie navale.

Comment donc! mais alors ceux qui, dans Drummond et Arthabaska, déclaraient que notre autonomie avait été sacrifiée en 1909, avaient-ils raison? Nos droits étaient en danger alors, puisqu'on a dû les restaurer et protéger cette année? Que s'est-il donc passé à cette conférence du mois dernier? Personne ici ne le sait d'une façon certaine.

Nous n'en serons informés que quand nous aurons le compte rendu complet de cette réunion; non pas un rapport TRONQUE comme en 1909, alors que, seuls, des députés privilégiés, des deux côtés de la Chambre eurent accès aux notes intégrales.

Il faut dire, de suite, que si des mesures ont été prises pour assurer nos droits et refaire l'œuvre injuste et néfaste de 1909, alors le peuple a eu raison de protester, et nous devons quelque chose aux électeurs de Drummond qui n'ont pas craint de dire leur pensée sur ce que tout le monde appelle aujourd'hui, d'un bout à l'autre du Canada, la folie de la marine.

Tous ont hâte de connaître les décisions de cette dernière conférence, mais de grâce! qu'on nous donne le compte rendu complet que nous avons le droit d'avoir, sans soustraction, et qu'on nous donne la version française en temps utile.

Surtout pas de blagues renversantes, qu'on n'oserait pas sortir dans les autres provinces, et qu'on croit faire avaler chez nous. Nous avons dénoncé les projets de 1909, parce qu'on voulait nous rendre solidaires de toute la politique, de toutes les guerres de l'empire, sans droit de représentation ou de consultation pour nous.

Est-ce qu'il y a quelque chose de changé dans cette situation que nous avons qualifiée d'intolérable? Que signifient, par exemple, ces zones mystérieuses dont les journaux aident nous parlent au sujet de la marine de guerre? Seroient-ce des mers et rivières, bays ou golfes où des nations en guerre avec la Grande-Bretagne, consentent d'avancer à ne pas poursuivre et couler nos croiseurs de seconde main et de cinquième qualité?

Le pavillon adopté pour notre marine est-il, oui ou non, le pavillon de l'Amirauté?

Si oui, alors comment ose-t-on empiéter l'électorat en lui vantant l'autonomie navale du Canada, chose ridicule du reste, comme tout le monde le sait?

Quand l'Angleterre aura un différend à vider par la force avec une nation étrangère, et que les vaisseaux de guerre de cette nation étrangère rencontreront notre *Niobe* ou notre *Rainbow*, sur la haute mer, battant le pavillon de l'Amirauté, qu'arrivera-t-il?

Il arrivera ceci:

Nos croiseurs autonomes, dans quelque ZONE qu'ils puissent être saisis, ils devront combattre ou se rendre à discrétion. Mais, disent les habileurs, il faudra consulter le Gouverneur-Général-en-conseil et, de plus, il faut convoquer les Chambres, c'est écrit dans la loi et ils lisent les clauses de l'acte naval à l'appui, pour mieux blaguer encore.

Le *dreadnought* belligérant ne s'attardera pas à ces facéties qui ne valent que des assemblées politiques.

Il coulera, s'il le peut, le vaisseau hostile sans se soucier d'autre chose et dès lors, nous serons en guerre, sans même le savoir et sans avoir eu le temps d'y penser seulement.

Sans doute que le comité civique chargé de la réception officielle, nous procurera des renseignements précis sur tous ces points intéressants.

F. D. MONK.

LA CONFERENCE IMPERIALE

UNE SERIE D'ARTICLES DE M. BOURASSA.

La conférence impériale est terminée et les journaux européens nous ont apporté sur le sujet un grand nombre de documents. M. Bourassa commencera, probablement demain, la publication d'une série d'articles sur cette Conférence et sur les sujets qui s'y rattachent.

BILLET DU SOIR

NOS PETITS

Le métier de père de famille comporte de rudes charges et les célibataires ne peuvent se rendre compte de tout le trouble que l'on a pour élever des enfants.

C'est peu de chose encore, lorsqu'il s'agit des garçons; comme disent les habitants, "ça se charge tout seul." La tâche est autrement difficile si les rejetons appartiennent au sexe charmant qui nous donna les belles-mères.

On craint toujours de faire tort à leur avenir en prenant telle ou telle décision.

Pour ma part, je n'ose songer sans frémir au moment solennel où un monsieur, plus ou moins quelconque, viendra, très poliment, d'ailleurs, me prier de passer la main en lui accordant celle de ma fille.

Comment vais-je le recevoir, ce lui-là? Prendrai-je un maintien digne et froid ou un ton protecteur? Ne vaudrait-il pas mieux être jovial et badiner un peu, pour ne pas effaroucher le père de mes futurs petits enfants.

Ce sont là des ennuis qui me donnent le cauchemar et je m'efforce de les rejeter.

D'autant plus que j'ai du temps devant moi, puisque ma fille aînée, qui est aussi ma fille unique, atteindra son sixième printemps... à Noël dernier.

Pour le moment les troubles qu'elle nous donne sont compensés par un tas de naïvetés débilitées avec le plus grand sérieux.

Depuis un an, déjà, elle a commencé "ses cours" et on se demande de quelle dose de patience ces bonnes sœurs sont douées, pour inculquer tant de choses, en si peu de temps, à des enfants aussi jeunes.

Ses connaissances sont, ma foi, aussi nombreuses que variées.

Elle annonce, délicieusement dans son alphabet, "même les syllabes de beaucoup de lettres, comme g-r-a-n-d"; compter jusqu'à 100 ne l'embarasse pas, et elle sait ouvrir un mouchoir comme père et mère, mieux même, car j'avoue que dans cette "job" je serais plutôt gauche; il paraît qu'elle excelle à faire le point de chaînette. J'ignore, pour ma part, ce que cela peut bien être, mais ce doit être très joli.

Qu'est-ce donc qu'elle connaît encore, ma grande fille de six ans?

Ah! oui, je lui ai entendu dernièrement taper d'un doigt, sur le piano "A la cloche fontaine", ce qui prouve qu'elle a des dispositions musicales.

Vous me direz que Mozart, à son âge, avait déjà composé une messe en musique. C'est bien vrai, mais il était allemand, lui, ce n'est pas la même chose, et puis, dans son pays, les messes sont peut-être plus faciles qu'ici.

Il est possible aussi que Mozart se spécialisât et, qui sait, lorsqu'il jonglait avec les points d'orgue, s'il n'aurait pas été incapable d'épeler des syllabes de beaucoup de lettres, comme "g-r-a-n-d".

Par exemple, où elle se montre forte, ma Julienne (vous ai-je dit qu'elle s'appelle Julienne?) c'est en Histoire Sainte.

Ca, c'est son dada, avec la gymnastique.

Elle connaît sur le bout des doigts la vie d'Adam et Eve et elle juge très sévèrement la conduite du nommé Cain, le patron des fratricides.

Et tenez, une chose vous prouvera que sa science est bien réelle: le mois dernier, une inspectrice étant venue visiter la classe, ce fut Julienne que sa maîtresse interrogea sur cette branche.

Or, vous savez que, dans ces occasions-là, on questionne toujours "les plus capables".

Il s'agissait, dans l'occurrence, d'expliquer les aventures de ce pauvre Moïse, recueilli, au bord du Nil, par la fille de Pharaon.

On se rappelle qu'il avait été déposé là pour échapper à la tuerie qu'avait ordonnée le souverain.

Mais demandez l'inspectrice, par qui le roi faisait-il rechercher tous ces malheureux petits garçons?

Et Julienne de répondre sans hésiter:

"Par des policemen, ma sœur."

Quand je vous disais qu'elle en sait long, ma fille.

JOS. VEVERIERS.

EN DEUXIEME PAGE:

La lettre de France de M. Joseph Denais.

EN CINQUIEME PAGE:

Le couronnement de Georges V, par Edouard Drumont.

DU NEUF!

POUR LA "PRESSE"

La Presse nous a faussé compagnie hier soir. Ce n'est pas gentil de sa part: nous lui témoignons assez d'attentions pour qu'elle ne nous quitte pas aussi brusquement et sans donner la moindre explication. On dirait vraiment qu'elle boude et ce n'est pas beau!

Il est vrai que la Presse pourrait dire qu'elle attendait, pour continuer la conversation, notre réponse à sa dernière amabilité; mais ce serait une simple défaite.

La Presse est en dette avec nous: nous lui avons posé toute une série de questions auxquelles elle paraît décidément ne pas vouloir répondre.

Et nous avouons que cette extrême discrétion de la part de gens qui en manifestent si peu d'habitude, ne fait qu'augmenter notre curiosité; et, si nous en croyons les échos qui nous viennent d'un peu partout, beaucoup de gens sentent comme nous.

Nous serions particulièrement curieux de savoir — et c'est un désir dont nous avons fait part à la Presse il y a quelques jours déjà — pourquoi, en 1908, la Presse, qui fait si grand étalage de sentiments patriotiques, a violemment et persévéramment combattu le mouvement en faveur de la reconnaissance publique des droits du français?

Nous serions curieux de savoir pourquoi, le printemps dernier, la Presse qui pose volontiers au champion des intérêts populaires, a trouvé le moyen de servir si habilement et si audacieusement les intérêts d'un groupe de financiers qui voulaient prendre à la gorge la ville de Montréal.

Nous serions curieux de savoir surtout comment il se fait que cinq ou six jours avant le dépôt du projet de loi préparé par le trust du tramway, alors que tout le monde en ignorait le premier mot, la Presse s'est trouvée à publier, le même jour et à la même heure que la Patrie, un article qui ressemblait comme un frère à celui que donnait sa voisine et qui préparait fort habilement la besogne du trust.

La Presse à ce propos nous a parlé de télépathie.

Le mot est savant et la chose fort mystérieuse encore: la Presse nous ferait grand plaisir, elle ferait grand plaisir à nombre de ses lecteurs si elle dénonçait en termes clairs et précis les influences qui l'ont alors télépathée.

Nous sommes assurés que, si elle voulait donner le récit complet de cette opération, elle intéresserait passionnément le public et tout spécialement ses lecteurs, qui se sont maintes fois demandé le pourquoi d'une aussi curieuse aventure.

Il y a là une primeur que des gens aussi amoureux du scoop devraient être fort empressés à dénicher.

...

La Presse est si aimable pour nous de ce temps-ci que nous ne voudrions pas nous montrer trop exigeants à son endroit; mais il semble vraiment qu'elle pourrait nous manifester un peu plus d'égards.

Nous n'avons pas la moindre objection à ce qu'elle nous traite de pornographes, de menteurs, de calomniateurs, de saisisseurs de réputations; venant d'elle, ces qualificatifs ne peuvent faire de mal à personne; mais n'est-elle pas assez riche pour nous faire servir des injures inédites?

Nous avons rappelé l'autre jour — et elle n'a pas contesté le fait — que sa belle phrase sur le Bottin de la diffamation venait tout droit d'un plaidoyer de M. Cruppi; voici que M. Fournier rappelle dans l'Action que l'une de ses adaptations récentes de la parabole de la paille et de la poutre a été prise tout entière dans les V'lan de son propre journal.

Ce n'est pas chic, et nous méritons mieux que cela.

Que la Presse au moins nous serve des injures nouvelles!

Omer HEROUX.

Nouveau consul de l'Argentine

Ottawa, 4. — M. Carlos A. Gallarce, le nouveau consul de la République Argentine, à Ottawa, sera ici le 5 ou le 6 juillet. M. H. Mayer, le consul actuel, en a été avisé hier. Celui-ci partira le 12 pour l'Angleterre, où il rejoindra sa famille.

Elus commissaires

MM. S. Laurin et E. Margenthaler ont été hier élus commissaires d'école du village de Bordeaux.

Une franchise qu'on admire

Si la politique de M. Borden ne commande pas l'approbation de tous, sa façon de l'exposer au moins lui vaut les éloges les plus sincères de la presse indépendante et même adverse.

Le *Canadian Courier* pour un bien qu'ardent réciprociste, rend hommage à la franchise du chef de l'opposition.

"Le monde aime un batailleur, écrit le *Courier*: 'Si M. Borden tient bon jusqu'au bout, il conservera peut-être ses anciens partisans dans l'ouest. Il en appelle à leurs instincts les plus élevés, et s'ils se croient obligés de voter contre lui à cause de leurs convictions réciprocistes, il conservera au moins leur respect. Il y a trop de maniganciers dans la vie publique et il fait plaisir de constater que M. Borden n'appartient pas à cette catégorie.'"

L'appréciation de la *Tribune*, de Winnipeg est encore plus importante à cause de son attitude si déterminée en faveur de la réciprocité et de son peu de sympathie pour les conservateurs en général.

"La visite de M. Borden dans l'Ouest," dit la *Tribune*, "produira beaucoup de bien. Le chef de l'opposition a remis en honneur un ancien idéal qui semble nouveau pour la majorité des hommes publics au Canada. M. Borden dit au peuple exactement ce qu'il fera à propos d'une grande question d'intérêt public, s'il est porté au pouvoir. Il n'y a pas d'équivoque, et il ne pourra y avoir de déception. Les agriculteurs disent qu'ils veulent telle et telle chose et dans le plus clair langage, M. Borden dit qu'il s'opposera à leur désir jusqu'au bout, de sorte que s'il est victorieux, chacun saura ce qu'il entend faire. Le langage de M. Borden lui fait par conséquent honneur."

C'est ce que disait également ici le directeur du *Devoir*, il y a quelques jours.

Peut-on espérer que l'exemple sera suivi, et que tous ceux qui s'occupent de questions d'intérêt public reviendront au bon vieux temps où l'exploitation des masses était moins facile, parce que la parole des chefs était plus franche? Espérons-le. Le peuple peut beaucoup dans ce sens en appréciant à leur juste valeur les hommes francs et les faiseurs. Le moment est peut-être bien choisi pour réhabiliter les foules à la franchise. Après vingt-cinq ans de dissimulation, de faux-fuyants, d'attitudes à double et triple sens sur les questions essentielles, l'électorat doit éprouver le besoin d'une réaction. C'est à la franchise quelquefois brutale que M. Whitney est en grande partie son premier triomphe et qu'il doit aussi sa consolidation au pouvoir en 1908.

JEAN DUMONT.

Les "Billets" de Lozeau

UNE JOLIE NOTE DE MADELEINE

Notre excellente camarade Madeleine écrit dans la "Patrie":

"L'HEURE HARMONIEUSE"

Ils sont bien jolis, les billets du soir, dont M. Albert Lozeau nous donne un coquet volume. Délicieusement pensés ils prouvent, ces billets doux, que M. Lozeau écrit tout aussi bien la prose que les vers. Je détache de ce charmant volume où il y a du rire, un joli rire qui sonne clair et franc de la mélancolie, du sentiment, et bien aussi de la philosophie sereine, cette page esquissée intitulée "L'heure harmonieuse".

"La musique, ce soir, herce comme une vague mourante. Elle est si douce qu'elle se fond dans l'air et se dilue dans le silence. Note à note s'égrenent la mélodie, comme la fleur, s'effeuille pétalement à pétale, sans bruit. Et l'harmonie flotte, poussièrè de sons, dans l'atmosphère paisible..."

La musique est douce, douce... L'ombre en est tranquillisée, le cœur saisi. Presque rien pour l'oreille, tout pour l'âme. Je ne sais qui dans l'heure endormie la subtilise, l'évapore. Elle semble venir de très loin, peut-être du fond de mon passé, comme une brise qui aurait fait le tour de la terre; et je ne sais si la chanson est en dedans ou en dehors de moi, tant elle est douce, douce, douce..."

Et cependant, elle est forte comme une puissance céleste, puissante elle bouleverne mon être et fait pleurer mes yeux. Je l'entends à peine, mais elle exulte en moi, tel qu'un orgue au matin de Pâques, tel qu'un orchestre innombrable, tel qu'un carillon triomphal! Sa douceur formidable envahit mon cerveau, comme un vin de France ou d'Italie. Pourtant, je ne perçois qu'un peu de bruit qui palpite, — le battement de mon cœur, peut-être — tant elle est douce, douce, douce..."

M. Lemieux traite M. Fielding de menteur

DES FAITS ET DES TEXTES

S'il faut en croire le "Herald" d'hier, M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, aurait déclaré à Plessisville: "NOUS AVONS CREE LA MARINE POUR PROTEGER NOTRE TERRITOIRE ET NOS COTES, ET QUAND ON VOUS DIT QUE NOTRE MARINE EST UNE MARINE IMPERIALE, ON VOUS DIT DES MENSONGES. (WE HAVE CREATED THE NAVY TO PROTECT OUR TERRITORY AND OUR COASTS, AND WHEN THEY SAY THAT OUR NAVY IS AN IMPERIAL ONE, THEY ARE TELLING FALSEHOODS.)"

Or, il suffit d'ouvrir le rapport des débats parlementaires pour la session dernière, pour constater que cette appellation de menteur, jetée par M. Lemieux à la tête de ses adversaires, frappe en pleine figure M. Fielding, ministre des Finances et collègue de M. Lemieux dans le gouvernement du Canada.

Lisez d'abord à la page 7862 des débats français, séance du 19 avril 1910, cette déclaration de M. Fielding qui dit brutalement ce que pense de notre participation éventuelle aux guerres de l'Empire, le premier ministre de demain:

"JE DECLARE QUE CHAQUE FOIS QUE LA NATION ANGLAISE SERA EN GUERRE AVEC UNE GRANDE PUISSANCE, PEU IMPORTE QUE CETTE GUERRE SOIT JUSTE OU INJUSTE, TANT QUE NOUS FERONS PARTIE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE, QUEL QUE SOIT LE GOUVERNEMENT QUI SERA AU POUVOIR AU CANADA, IL SERA DE NOTRE DEVOIR DE PRETER MAIN-FORTE A LA MERE-PATRIE; ET JE DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT AU POUVOIR PENDANT UNE TELLE CRISE, QU'IL SOIT LIBERAL OU TORY, S'IL NEGLIGE D'OBEIR A CE SENTIMENT, SERA ANEANTI ET MERITERA DE L'ETRE."

Ce n'est pas tout, tournez quelques feuilles et, à la page 7870, vous trouverez ceci:

"TOUT NAVIRE CANADIEN FAIT PARTIE DE LA FLOTTE ANGLAISE, VOYANT SOUS PAVILLON ANGLAIS, SOUMIS A TOUTES LES LOIS DE LA GRANDE BRETAGNE."

Et lorsque M. Borden pose au ministre cette simple question: "Pourquoi ne pas le dire dans le projet de loi?" M. Fielding répond:

"IL N'EST PAS NECESSAIRE DE LE DIRE DANS LE PROJET DE LOI. CERTAINES CHOSSES SONT TELLEMENT SIMPLES ET FACILES A COMPRENDRE QU'IL N'Y A PAS LIEU DE LES ENONCER EN TOUTES LETTRES."....page 7870).

"NOUS VOULONS QUE CHACUN DE NOUS ET CHACUN DE NOS ELECTEURS, LORSQU'IL IRA A BORD DE CES NAVIRES CANADIENS, —CANADIENS EN TEMPS DE PAIX ET IMPERIAUX EN TEMPS DE GUERRE—PUISSE SENTIR QU'IL EST UN DES PROPRIETAIRES." (page 7947).

Il est donc impossible d'être plus clair, et c'est à la figure de M. Fielding que M. Lemieux jette son qualificatif de menteur.

Le ministre des Finances accepta-t-il bénévolement d'être traité de la sorte par son jeune collègue?

Moi seul l'entends — si l'on peut dire, — cette musique qui passe avec des ailes de vent. Elle évoque quelque chose qui ressemble à une fleur ou un visage. C'est imprécis comme une brume, inconsistant comme un nuage. Je ne sais ce que c'est — peut-être un souvenir, peut-être un songe, peut-être rien, comme cette musique douce, douce, douce est peut-être irréaliste...

Car c'est le soir, dont l'âme ne se défie pas, le soir magique et mystérieux. Le moindre souffle est comme un archet qui joue sur nos nerfs la mélodie vraie ou fautive, selon le jour et selon la vie.

A cet instant, si la douleur indicible d'une musique que je n'entends pas m'émue jusqu'au bonheur, si je le sens, si je l'écouterai en vérité, j'ignore pourquoi, mon cœur m'est inconnu..."

Où la joliesse musicale qui chante en l'âme de ce poète!

MADELEINE.

Le "Collier" a aussi consacré au livre de Lozeau une note fort aimable et que nous reproduisons bientôt. Rappelons à nos lecteurs que le livre est en vente chez Lozeau, 604, avenue Laval, et aux bureaux du "Devoir", 71a rue Saint-Jacques, au prix de 25 sous. C'est pour rien, et tous les amateurs de jolies littératures se doivent d'avoir ce livre sous la main.

Sur le Pont d'Avignon....

Le "Presse" publiait hier une gravure représentant un chien étendu étendu par terre.

C'est probablement celui de la maison.

Il n'y a qu'un Rodolphe Lemieux pour se préoccuper du protocole par un temps pareil.

"Dans la hiérarchie" de maître Rodolphe nous rappelle ce bodeau qui n'aurait pas donné son opinion sur la question sociale parce qu'il "se trouvait un peu de clergé".

Comme ça, quand on invite quelqu'un à prouver ses accusations, il faut tenir compte du rang, du milieu où on l'invite, des circonstances et dépendances, etc.

...demment, M. Turgeon ne connaissait pas tous les secrets du protocole quand il fit le fameux geste dont il n'a jamais relevé.

Scène d'intérieur. Rodolphe prenant connaissance de l'invitation de M. Bourassa:

"Et il pense que je vais accepter, moi ministre, chef de district, plénipotentiaire au Japon, moi, se plaçant en face du miroir, Rodolphe Lemieux, aller rencontrer Bourassa chez lui! Non! Rodolphe fuit mais ne se rend pas!"

(Le capitaine-secrétaire entrant.) Ah! maître, si votre peuple vous voyait dans cette grandiose attitude! Rodolphe.—Est-ce que je ne suis pas toujours grand!

Le capitaine.—Oui, mais... Rodolphe.—Tu oserais... L'arrivée de M. Gouin à Québec coïncide avec une tempête effroyable. Mauvais présage.

Rien qu'à lire la "Vigie" on voit qu'il fait encore plus chaud à Québec qu'à Montréal.

"Quelle réponse retentissante de nos castors que cette bombe lancée hier dans les rangs de la procession Eucharistique à Montréal, au cœur de la catholique Espagne!" s'écrie Uric Barthe, frappé d'un coup de soleil.

Le passage de M. Rodolphe Lemieux à Québec coïncide avec la publication par le "Soleil" d'un article réclame pour le ministre des Postes.

En voilà un qui croit en l'efficacité de l'annonce.

Un garde du pénitencier de Saint-Vincent de Paul se donne beaucoup de mal contre le "Devoir" de ce temps-ci.

L'imprudent ferait mieux de concevoir toute son attention sur sa propre besogne.

Qui voudrait être de la "race" de Rodolphe ne serait pas sûr d'être de la famille.

Et comme la famille passe toujours avant la race avec M. Lemieux, même au point de vue pratique il vaut encore mieux s'éviter l'humiliation d'être de

LETTRE DE FRANCE

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR. — CONTRE LES LOIS SCOLAIRES. — PROTESTATIONS D'INSTITUTEURS. — POUR LA PROPORTIONNELLE. — LES RADICAUX S'EN MONT. — LA CONDAMNATION DE DUEZ. — LES COMPLICES. — LE VOL ORGANISÉ.

Paris, 23. — C'est la fête du Sacré-Cœur, et, malgré la pluie, ce matin, des foules énormes ont gravi la butte de Montmartre où s'élève la basilique du Vœu National. Par milliers et dizaines de milliers, hommes et femmes sont venus, à défaut du gouvernement de la République, renouveler le pacte qui unit la France à Jésus Rédempteur. Des centaines de messes ont été célébrées et je ne prétends pas dénombrer combien il y eut de communions, aux cinq autels où, depuis l'aurore jusqu'aux dernières heures de la matinée, elle a été constamment distribuée. L'immense basilique, toute pavée de faisceaux de drapeaux tricolores, a vraiment enfiévré aujourd'hui l'âme de la France.

Et les derniers jours nous ont apporté quelques sujets de joie, dont il faut que je vous fasse part. Le plus minime, mais non le moins symptomatique, est la protestation très catégorique apportée hier devant la Commission parlementaire de l'enseignement contre les projets dits "de défense laïque", dont MM. Desoyes, Bouffandeau et le ministre Steeg sont les auteurs. Les protestataires ont affirmé notamment que ces projets leur paraissent dangereux pour l'école elle-même et parfaitement iniques en ce qu'ils prétendent frapper, au-delà des enfants et des parents, des écrivains ou des orateurs ou des artistes, de la liberté d'opinion de ceux qui ne sont pas qualifiés pour parler en son nom, — des instituteurs eux-mêmes. Ce sont les instituteurs d'Etat qui se révoltent contre la dangereuse protection dont les politiciens les veulent couvrir pour mieux les asservir.

Et cela peut-être demande une explication. Aujourd'hui les instituteurs sont, presque unanimement, ou libéraux et patriotes, ou socialistes révolutionnaires. La prétention des politiciens radicaux et radicaux-socialistes est pourtant de faire des instituteurs, les sergents recruteurs de leurs troupes électorales. Aujourd'hui les instituteurs se débattent quand il leur plaît en faisant observer que non seulement la politique militante leur est interdite, mais encore qu'elle pourrait provoquer, dans l'école même, les plus graves désordres. Que, demain, suivant les vus de nos politiciens jacobins il y ait impossibilité, sous peine d'amende et de prison, de critiquer l'école et ceux qui y donnent l'enseignement, aussitôt les instituteurs d'être obligés d'obéir aux injonctions des tyranniques parlementaires. Il paraît certain maintenant que les fameux projets de "défense laïque" sont frappés de caducité avant d'avoir été votés.

Leurs patrons mêmes seront d'autant moins ardents à les soutenir que la Chambre a condamné hier définitivement les divers systèmes de scrutin majoritaire et affirmé son adhésion à la représentation proportionnelle, par 341 voix contre 223. Scrutin d'arrondissement ou uninominal, comme il fonctionne maintenant, scrutin de département ou de liste sont également rejetés, — et donc, pour être élus, les hommes politiques seront dispensés et des surenchères et des compromissions: chacun pourra être soi-même, — ce qui, chez nous, changera énormément de choses, — et la vie politique sera transformée.

Comme l'écrit ce matin un journaliste radical-socialiste, de réel talent, M. Henry Bérenger, "Les mares stagnantes ont désormais vécu. La féodalité d'arrondissement est condamnée. Le régime du député placier en faveur, commisaire en apostilles, va disparaître. Les partis politiques vont être obligés de devenir autre chose que des coalitions barbelées d'oligarchies locales. Leur organisation va dépendre de leur idéal comme le succès résultera de leur programme."

C'est là vérité incontestable, et c'est pour cela que catholiques et socialistes sont particulièrement favorables à la représentation proportionnelle: ils ont un idéal différent, mais ils ont un idéal, — ce que ne pourraient pas dire les radicaux qui songent uniquement aux bénéfices du pouvoir. Les uns et les autres sont particulièrement aptes à l'organisation, et les radicaux, qui le savent, s'en inquiètent, voici quelques jours au Comité Exécutif de leur parti par l'organe de M. Combes lui-même. Les groupements catholiques et socialistes, là même où ils sont en concurrence avec des groupements radicaux, l'emportent inévitablement parce qu'ils exercent une attraction plus grande.

Hier même, je recevais la visite

d'un ouvrier ardoisier, M. Victor Loret, qui est maire d'une ville industrielle de 8,000 âmes dans les Ardennes. M. Loret, catholique et président du comité cantonal d'Action Libérale Populaire, me narrait que, dans cette commune où, voici trente ans, la lutte se débattait entre conservateurs et radicaux, il ne reste plus que quarante électeurs radicaux, pris entre deux forces sensiblement égales de 800 à 650 électeurs chacune: l'une catholique portant l'étiquette d'Action Libérale Populaire, l'autre socialiste révolutionnaire. Et les radicaux qui existent encore sont des bourgeois, tandis que les deux gros bataillons sont presque exclusivement ouvriers. D'avance, à chaque scrutin, on connaît le nombre de suffrages qui seront accordés à telle ou telle liste. Le jour où la représentation proportionnelle sera une réalité, la France entière effectuera cette même évolution.

De toute évidence, cette évolution confirmera dans une certaine mesure les institutions politiques: elle mettra la République à l'abri d'un coup de force ou du moins enlèvera aux auteurs du coup de force les plus grandes chances de réussite. On comprend donc qu'entre les catholiques ou royalistes ou bonapartistes ou royalistes d'abord soient hostiles à la réforme électorale.

L'un des faits dominants de cette semaine, c'est la condamnation d'un liquidateur des biens congréganistes, le fameux Duez. Le jury de la Seine, lui refusant toutes circonstances atténuantes, lui a alloué douze ans de travaux forcés. Le verdict est sévère; personne ne trouve qu'il le soit à l'excès; l'opinion générale et d'abord celle des jurés, est seulement qu'il y a lieu de déplorer l'impunité dont jouissent divers personnages non moins coupables que Duez.

Ce Duez fut l'un des hommes à tout faire, que le gouvernement, au refus de tous les liquidateurs judiciaires régulièrement accrédités auprès des tribunaux, bombardés de liquidateurs pour accomplir la besogne, jugée communément ignominieuse, de voler aux Congrégations prosrites par la loi de 1901 toutes les ressources, mobilières ou immobilières, collectives ou personnelles, dont elles-mêmes ou leurs membres pouvaient disposer. Duez fut notamment le liquidateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Duez et les autres procédaient brutalement, arbitrairement, accumulant, avec plus ou moins d'honnêteté, les frais de procédure, vendant pour un prix dérisoire, à des affiliés, de vastes propriétés. Chacun d'eux s'enrichit énormément; Duez, pour sa part, a avoué qu'en cinq ans il avait prélevé au moins quatre millions sur les biens dont il avait la gestion. On comprend que du fameux "milliard des Congrégations" la comptabilité publique ne retrouve que trente millions.

Ce qu'il y a de plus fanatique, c'est que, dans les conseils du gouvernement, et dans la magistrature, on savait parfaitement que Duez volait, mais qu'on le laissait longtemps continuer ses vols. Cela a été dit, établi, prouvé par son avocat, à cours du procès. Personne n'a nié. Et l'on comprend que les jures éconduits, révoqués, aient, pendant un moment, délibéré s'ils devaient rendre ou pas rendre leur sentence "attendu que le banc des accusés était insuffisamment garni."

Leur impression est celle de la France entière et le procès Duez est le procès du régime de diaspersions, de concessions, dont nous sommes les victimes. L'argent de nos impôts se volatilise comme celui des Congrégations; les efforts patients des citoyens pour édifier la grandeur nationale sont ruinés par un caprice parlementaire comme le fut l'œuvre des congrégations; et il y a seulement une petite minorité qui s'enrichit de manière scandaleuse, tandis que le plus grand nombre déplore les atteintes portées à la liberté et à l'enrichissement effroyable du prix de la vie.

Joseph DENAIS,
Conseiller municipal de Paris.

Westmount emprunte

Le conseil municipal de Westmount a décidé, par un règlement adopté hier soir, de faire un emprunt de cent mille livres sterling pour les nouveaux trottoirs, pavages, etc. Ce règlement sera soumis aux contribuables le 20 juillet à neuf heures du matin.

La commission d'hygiène a été chargée de préparer des devils pour un calendrier de 1912 qui sera construit à l'angle de la rue Ste-Catherine et de l'avenue Greene.

A l'Hôtel des Postes

Le revenu des postes à Montréal pour juin dernier a été de \$13,604.04, plus élevé que pour la période correspondante de l'an dernier. Les recettes brutes pour juin 1910 avaient été de \$13,447.87. Il a été livré 640 sacs de mailles anglaises de plus que l'an dernier. Les lettres postales de Montréal accusent une augmentation de 9000 livres.

Les trottoirs permanents

DETAILS PAR QUARTIER DES TRAVAUX QUE FERONT LA VILLE ET LES ENTREPRENEURS PENDANT L'ÉTÉ.

Les contrats pour le pavage des chaussées seront accordés par le conseil cet après-midi. Quant aux trottoirs, le travail est commencé, le conseil ayant adjugé les contrats, il y a deux semaines. Voici de quelle façon les nouveaux trottoirs sont distribués.

TROTTOIRS EN CIMENT

M. Hoffeller: contrat \$101,051.40.	
Quartiers: Saint-Marie: \$ 12,938.10	
Lafontaine: 2,106.00	
Saint-Henri: 20,273.66	
Saint-Georges: 10,743.53	
Hochelaga: 16,784.83	
Laurier: 8,311.28	
Emard: 20,893.95	
Total: \$101,051.40	
MM. Blais et Frigon, contrat, \$8,750.00.	
Quartier: Papineau: \$ 8,750.00	
Par la ville: contrat \$106,250.00.	
Quartiers: Centre: \$ 993.72	
Ouest: 2,440.92	
Est: 315.59	
Bordeaux: 4,168.25	
Saint-Joseph: 10,244.92	
Sainte-Anne: 39,313.68	
Saint-André: 6,769.04	
Saint-Gabriel: 18,733.68	
Mont-Royal: 23,292.50	
Total: \$106,250.00	
MM. Hénault et Hefferman: contrat, \$38,720.00.	
Quartier: Notre-Dame de Grâce: \$38,720.00.	

TROTTOIRS EN ASPHALTE

MM. Warner and Quinlan: contrat \$60,305.40.	
Quartiers: Saint-Denis: \$ 34,541.55	
Saint-Jean-Baptiste: 8,695.92	
Saint-Jacques: 6,660.00	
Duverney: 14,170.48	
De Lorimier: 10,342.11	
Papineau: 14,855.44	
Total: \$60,305.40	
La Sicily Asphalt Paving Co., contrat, \$43,594.99.	

La construction de ces trottoirs nécessitera la fourniture et la pose de 156,400 pieds linéaires de pierre à bordure à 41¢ le pied linéaire plus 12¢ pour la pose. Le prix de la pierre courbe est de 53¢ le pied linéaire ce qui fait une dépense totale de \$85,000.00.

Le Roi à Dublin

C'EST LE LORD-MAIRE FARRELL, QUI SOUHAITERA LA BIENVENUE A SA MAJESTÉ.

Dublin, 4. — Le lord-maire Farrell a déclaré ce qui suit dans une interview: "L'administration municipale de Dublin refuse de voter une adresse au roi Georges et à la reine Marie. J'irai moi-même souhaiter la bienvenue au roi et le remercier, en ma qualité de catholique, d'avoir fait biffr de la formule du serment du couronnement, les mots blessants."

Il y a eu un meeting de protestation qui s'est opposé à la présentation d'une adresse de bienvenue au nom de la Ville.

Le 4 juillet

LA VILLE DE NEW-YORK A PRIS TOUTES LES PRECAUTIONS POUR EVITER LES ACCIDENTS QUI SE PRODUISSENT CHAQUE ANNÉE A PAREILLE DATE.

LA VILLE DE NEW-YORK A PRIS toutes les mesures de police et de incendies de la ville. On a vu, pendant la journée d'aujourd'hui, la plus stricte surveillance, afin de prévenir les nombreux accidents, qui, chaque année, marquent la célébration de la fête nationale.

On a vu, dans la Ville, assurément, depuis un mois, aucune pièce pyrotechnique de quelque nature que ce soit, et, si quelqu'un s'en est approvisionné, il l'exhibe, ce sera bien inutilement, parce que la loi l'empêchera qu'on en fasse usage dans la ville.

C'est aujourd'hui le centenaire de la première séance du conseil municipal, dans les édifices municipaux. Il y aura présentations d'adresses et chants, dans tous les parcs de la Ville, par des chœurs de 10,000 voix.

Les Lords discutent le veto

L'AMENDMENT DU BARON RICHARD WILLOUGHBY BROKE EST REJETÉ.

Londres, 4. — Les Lords ont de nouveau consacré toute la session de la Chambre à la mise à l'étude du bill du veto, et ont discuté plusieurs amendements, dont la plupart ont été rejetés.

Le fait saillant de la session a été l'union des forces de Lord Lansdowne et de l'opposition officielle avec le gouvernement pour rejeter l'amendement proposé par le baron Richard Willoughby de Broke, qui se proposait pas de l'empêcher le passage de tout bill en vertu du bill du veto avant qu'il ait été soumis au vote populaire. Cet amendement a été rejeté par 90 voix contre 17.

Une grève de 14 mois

Greensbury, 4. — Bien que rien d'officiel n'ait encore transpiré de la réunion des chefs des mineurs, l'on croit qu'il est virtuellement décidé de laisser tomber la grève aux mines de la région. Il y avait cette réunion des délégués de 75 unités locales, qui débattirent sous la présidence de M. Francis Feenan, du district No. 3 de Pittsburgh.

UN DES NÔTRES

L'autome dernier, sur les instances des révérends sœurs directrices des Pensionnats St-Laurent et St-Basile, M. Jean Melançon acceptait l'enseignement du cours d'élocution dans ces différentes maisons d'éducation.

Avec l'année scolaire le cours vient de se terminer. Le succès obtenu mérite la publicité. Les élèves ont dû, pour décrocher les récompenses — qui furent de jolis volumes de choix — passer devant quatre juges. M. Melançon avait demandé à cet effet, aux Rv. P. Bourgeois et Melançon, jésuites, et aux révérends messieurs Lacasse et Thibaut, chapelains, de vouloir bien juger, sur les jolies choses apprises durant l'année. Le professeur avait laissé à ses élèves la liberté de choisir elles-mêmes leur morceau.

Ce fut un véritable concours littéraire offert aux juges de ce concours. Les plus grandes jusqu'au plus petites sont venues à tour de rôle réciter avec une aisance remarquable et d'un naturel, des morceaux tout-à-fait appropriés à leur caractère et à leur âge. La diction était parfaite. Les phrases bizarres et difficiles à dire furent rendues avec une grande souplesse de la langue et des lèvres. Le lecteur aimait sans doute, à lire, voir même apprendre et réciter une de ces phrases prises au hasard parmi les centaines que possédait M. Jean Melançon.

Exercice sur la consonne "S". "Ces cent six saches si chers qu'Alexis a bien expiré, tout en sachant que Chasacchad choisit son si chers, etc."

Les élèves devaient au gré du professeur réciter ces phrases très lentement, ou très rapidement ou encore avec différentes inflexions de la voix. M. Jean Melançon ne nous en voudra pas, si nous faisons paraître ces lignes à son insu. Si nous le faisons c'est afin de l'encourager à continuer sa noble mission qui est la perfectionnement de la langue française. Et nous demandons aux maisons d'éducation de confier cet enseignement à ce jeune homme de 30 ans, qui grâce à sa persévérance et à un travail d'étude de quinze années est arrivé au plus haut degré d'accomplissement. Ceux d'entre nous d'ailleurs, qui ont eu l'avantage de l'entendre, ont été ses monologues, ses tragiques ou comiques, soit sur le scène du collège Ste-Marie, où il fit ses études classiques, savent avec quel naturel, et quelle souplesse de gestes et de mimique il sait rendre les choses. Nous lui souhaitons donc tout le succès qu'il mérite, et que l'an prochain, il procure au public montréalais le plaisir d'une audition de ses élèves, et montre par là que la patrie canadienne ne le cède en rien aux pays d'outre-mer.

M. Jean Melançon est le frère de l'abbé Joseph Melançon, vicaire à St-Louis de France, et de Bernard Melançon, notaire, de la société d'élocution, Lo-ranger-Neuchâtel.

Résultat du concours d'élocution au pensionnat St-Laurent.

1er prix, Mlle Marie Thérèse Pepin, ayant obtenu 33 points sur 35.
2e prix, Mlle Aline Cousineau, 32 pts sur 35.
3e prix, Mlle Marie Anna Dubreuil, 31 points sur 35.
4e prix, Mlle Blanche Fortin, 29 sur 35.

ACADEMIE ST-BASILE

1er prix, Mlle Raymonde Audet, 33 points sur 35.
2e prix, Mlle Jeannette Mercier, 32 sur 35.
3e prix, Mlle Aline Bissonnette, 31 sur 35.
4e prix, Mlle Anita Lamarre, 28 sur 35.

Tué par le tramway

LE SERGENT DONALD MALCOLM ETAIT AUPARAVANT DANS LES CARABINIERS VICTORIA.

Winnipeg, 4. — Donald Malcolm McCrea, sergent du 90e Régiment, a été tué instantanément hier après-midi au camp de Sturgeon Creek, où son régiment campait, sur le réseau du tramway. On croit qu'il a eu une attaque et qu'il est tombé devant la voiture électrique McCrea fit partie pendant vingt ans des carabiniers Victoria, de Montréal. Il avait 54 ans et il laisse une veuve, domiciliée au No 147 rue Kennedy, à Winnipeg; une fille, Mme F. M. Smith, de Kellwood, Manitoba, et un fils, Gordon, qui habite Brooks, Alberta. Le coroner tiendra une enquête.

La chaleur à New-York

DIX PERSONNES MORTES HIER (Spécial au "Devoir")

New-York, 3. — Le thermomètre a battu aujourd'hui tous ses records depuis douze ans. Il marquait déjà 87 degrés à 7 heures du matin et 88 à 9 heures.

Dix personnes sont mortes d'insolation, et comme la température est pire encore aujourd'hui, on s'attend à ce que les victimes soient plus nombreuses.

Des milliers de gens ont couché à la belle étoile, sur les sables de Coney Island, la nuit dernière.

Dans les bas-fonds de l'est de la ville, les malheureux habitants souffrent de terribles tourments.

Sur le marché immobilier

Saint-Laurent se tient toujours en tête du marché immobilier. La propriété a été passée de main en main pour arriver au dernier acquéreur qui en a effectivement besoin. Les fermiers eux-mêmes prennent part à l'importante transaction. Hier encore deux fermes ont été vendues à James Barbour au prix de \$78,000 et \$45,000. Une autre propriété de la rue Sainte-Catherine coin Saint-Urbain, a aussi été vendue \$190,000 par Glickman et Glickman à M. Victor E. Mitchell.

Il s'est fait 57 ventes immobilières dans le cours de la journée d'hier.

Ce que nous buvons

Ottawa, 4. — La statistique gouvernementale accuse que, durant l'année dernière, il s'est consommé au Canada une moyenne de 480 gallons d'alcool par tête, 3 gallons, 450 de bière et 140 gallons de vin et qu'il s'est fumé 512 livres d'opium.

Chute mortelle

Port-Arthur, Ont., 4. — Richard Parent, un ouvrier employé à la construction du pont du Pacifique Canadien à Jackfish, a été tué instantanément samedi en tombant d'une hauteur de 14 pieds, il était né à Québec et âgé de 34 ans. Il laisse deux frères à Chépieau, Ontario.

VENTE AUTORISÉE EN JUSTICE

Seront vendus à l'encan au plus haut et dernier enchérisseur, en notre étude, au No 30 de la rue St-Jacques, à Montréal, jeudi, le 10 juillet 1911, à 11 heures, les biens suivants: une maison, les immeubles ci-après décrits dépendant de la succession de Monsieur Paul-Émile Meunier, savoir:

Première. Un emplacement composé de la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision vingt-huit (152-28) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par les parties ci-dessus décrites des lots numéros cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De tout le lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision vingt-neuf (152-29) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six (152-46) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision quarante sept (152-47) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision quarante huit (152-48) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision quarante neuf (152-49) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante (152-50) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante une (152-51) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante deux (152-52) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante trois (152-53) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante quatre (152-54) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante cinq (152-55) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

De la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent cinquante-deux subdivision cinquante six (152-56) sur le plan et au livre de révoit officiels du dit village incorporé de la Côte de la Visitation, dans le comté d'Hochelaga, icelle partie de lot contenant vingt et un pieds et deux pouces de largeur, sur cent pieds et sept pouces de profondeur, et étant bornée en front, par la dite Avenue Desjardins; en arrière, par la partie ci-dessus décrite du lot numéro cent cinquante-deux subdivision quarante six et quarante sept sur le dit plan; d'un côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan; et d'autre côté, par le résidu du lot ci-dessus décrit du dit plan.

Belanger & Belanger, notaires.

Montréal, le quatre juillet, mil neuf cent onze.

M. Fallières en Hollande

Sur les chars, allant de Montréal à Terrebonne, au dépôt ou ailleurs, mardi, le 20 juin, un paquet de billets de banque, contenu dans une espèce de capot, a été remis à Madame veuve Georges Beaudry, No 777 Laquebelle, St-Est. Une récompense sera donnée.

PERDU

Le 13 juin, jeune chien "wire-haired" terrier, tête "tan" et blanche, oreilles, poitrine blanche, des noirs avec poils blancs, queue noire, bouts des quatre pattes et queue blancs, oreilles "tan", nez noir, poils longs au menton, récompense, s. Querbec, Outremont. — Téléphone St-Louis 78.

REPARATIONS

de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 plume désoffant. Charles Turpin, 433 Visitation, T. Bell, 8078.

PETITES ANNONCES

AGENTS FINANCIERS

PANNETON & GRIFFIN, agents financiers, 30 Saint-Jacques. Édifice Trust & Loan. Main 1002. — Prêts d'argent sur hypothèque, achat de billets, créances, assurances. Règlements de successions.

AUX AMATEURS DE PÊCHE La meilleure place pour minnows vivants et articles de pêche de toutes sortes est chez M. N. Sévigny, 510 Saint-Jacques, près des gares du G. T. R. et du C. P. R. Tél. Main 161.

FORGERON

On demande un bon forgeron pour les voitures. Bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser chez Uric Roy et Cie, 1141 Avenue Papineau. 149-6.

LA GRÈVE MARITIME EST ENFIN RÉGLÉE

Plus de quarante armateurs ont signé le contrat accordant des augmentations et reconnaissant l'Union

Londres, 4 juillet. — Après avoir fait bien du tort au commerce, la grève des marins et des débardeurs anglais est terminée hier soir.

Jamais encore la Grande-Bretagne n'a été affectée autant que dans cette affaire. Des centaines de milliers d'hommes, employés des chemins de fer ou autres, ont été immobilisés. La grève a manqué son but en tant que grève internationale, mais elle n'en a pas moins causé de sérieux dommages à l'Angleterre; elle a déorganisé le commerce en plusieurs endroits.

Les grévistes n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, ils ont remporté une victoire substantielle, par exemple, la reconnaissance de leur union qui a été le principal obstacle au règlement à Liverpool, Glasgow, et autres ports où plusieurs navires n'ont pu partir.

A Hull, où la lutte a été la plus vive, une troisième conférence entre la chambre du commerce et les grévistes a eu lieu aujourd'hui et a été couronnée de succès.

Une réunion des grévistes a eu lieu ce soir et l'entente a été unanimement confirmée.

Elle a été signée par près de quarante armateurs.

Ils ont consenti à une augmentation hebdomadaire pour les marins et d'un demi penny, par heure, pour les débardeurs, avec une demi journée de congé par semaine et d'autres petites concessions.

De tous les ports du Royaume-Uni, on annonce que le service a repris régulièrement.

EMEUTE A GLASGOW

Glasgow, 4 juillet. — Il y a eu hier soir, ici, plusieurs bagarres sérieuses qui ont nécessité l'intervention de la police.

On rapporte que de nombreux grévistes sont blessés.

Un groupe de forcés ayant coupé les amarres de deux vaisseaux, ceux-ci sont descendus au fil de l'eau.

Il n'y a pas eu, toutefois, de malheur à déplorer.

SIX FEMMES SONT BLESSEES

Une voiture du service des incendies a passé trop près d'un tramway

Six femmes ont été blessées hier après-midi, à l'angle du boulevard et de la rue Ontario, en se faisant prendre entre la plateforme d'un tramway et le marchepied d'une grande voiture à échelles du service des incendies, attachée à la caserne n° 6, à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Quand l'accident se produisit, on dut appeler la police de l'avenue de l'Hôtel de Ville afin de maintenir l'ordre et de faire transporter les blessées dans les voitures des hôpitaux. On a transporté à l'hôpital Général.

Mme M. Rachel, 1066 rue Saint-Urbain, jambe fracturée.

Mme A. Jacobs, 2271 rue Saint-Dominique, contusions au bras.

Mme E. Gould, 2271 rue Saint-Dominique, jambe fracturée.

A l'hôpital Notre-Dame: —

Mme L. Lamoureux, 3112 boulevard Saint-Laurent, jambe fracturée.

Mme G. Ernest, 445 rue Saint-Charles, blessée au bras.

Mme E. Gould, 227 rue Saint-Dominique, contusions à la jambe.

Mme Rachel et Mme Lamoureux sont les deux seules qui ont dû demeurer à l'hôpital.

Toutes les blessées avaient été déposées dans des magasins du voisinage en attendant les ambulances qui ne tardèrent pas à arriver.

Le tramway Windsor-Saint-Laurent, était arrêté au pied de la côte de la rue Sherbrooke, au bas de la rue Ontario, et les voyageurs étaient entraînés à monter et à descendre quand la voiture de feu tourna brusquement le coin.

Au lieu de passer en arrière du tramway et de décrire une longue courbe, celui qui conduisait la voiture tourna court, alors qu'il y avait juste assez de place, entre le tramway et le trottoir, pour faire passer la voiture du service des incendies. Le marchepied de la voiture toucha presque la plateforme du tramway et il se produisit une panique au sein de laquelle l'affolement priva les femmes du moyen de se ranger.

Les pompiers répondant à un avertisseur les appelant à un incendie qui venait de se déclarer chez le tailleur Bernard Bernstien, 9 rue Dorchester.

Le feu, qui avait été allumé par une petite explosion de gazoline, a été éteint à l'aide d'extincteurs chimiques, avant qu'il ait pu causer des dommages sérieux.

LE MOUVEMENT D'IMMIGRATION

Cent dix mille colons pour l'Ouest Canadien depuis la mi-mars

La compagnie du Pacifique Canadien a publié un tableau portant que, depuis la mi-mars, elle a transporté de Saint-Jean ou de Québec vers l'Ouest canadien pas moins de 110,000 immigrants. Ce chiffre suffit à donner une idée de l'augmentation de population qu'aura cette partie du pays dans le prochain recensement. On s'attendait bien à ce que l'immigration de cette année briserait tous les records précédents. Mais jamais on n'avait osé compter sur une augmentation aussi phénoménale. Cette augmentation est le résultat de la campagne active de publicité menée par la compagnie au cours de l'automne dernier.

Il y a augmentation de 15,000 sur les chiffres correspondants de l'an dernier. Mais en comparant avec ceux de 1909 on constate qu'il y a augmentation de 120 pour cent. En 1909, il

en avait entré au pays un total de 46,000. Les meilleurs mois sont généralement ceux de mars à juillet, et cette année les chiffres donnent 24,000 pour mars, 32,000 pour avril, 34,000 pour mai et 20,000 pour juin.

La plupart de ces immigrants, soit une proportion de 85 pour cent sont originaires des îles britanniques, le reste étant constitué par des Scandinaves, des Polonais, des Allemands et des Gallois. Cette dernière partie s'explique surtout le long de la voie du Pacifique-Canadien. On dit aussi que la classe des immigrants s'est améliorée et que cette année les immigrants entrés au pays étaient des hommes assez à l'aise, bien vêtus et pourvus en moyenne d'un capital de \$300 ce qui fait qu'ils ont tous augmenté la richesse du pays de \$33,000,000.

Le projet de loi des prises navales

Les Communes Anglaises ont voté hier sa ratification en deuxième lecture

Londres, 4 juillet. — On a adopté, hier, en deuxième lecture, à la Chambre des Communes, le projet de loi relatif aux prises de guerre, en mer. Ce projet n'est autre que la ratification de la Déclaration de Londres.

Un amendement introduit par John G. Butcher, député Unioniste pour York demandant que le bill soit référé à une commission d'experts, a été rejeté, après un vote défait, par 301 contre 231.

Dans son discours à l'appui du bill, Sir Edward Grey a parlé de l'attitude des Etats-Unis.

Les Etats-Unis, dit-il, n'auraient jamais signé la déclaration de Londres s'ils avaient eu en ce temps de guerre leur commerce pourrait souffrir du préjudice. Les Etats-Unis, dit Sir Edward, sont des plus intéressés à l'établissement d'un tribunal international, et pour eux, l'acceptation de la déclaration de Londres, est synonyme d'une fondation de l'espèce.

Un amendement introduit par John G. Butcher, député Unioniste pour York demandant que le bill soit référé à une commission d'experts, a été rejeté, après un vote défait, par 301 contre 231.

L'ALLEMAGNE AU MAROC

LE GOUVERNEMENT DE GUILLAUME II TENTE D'EXPLIQUER SES ASSEMBLEMENTS. — ON N'AJOUTE PAS FOI AUX RAISONS DONNÉES.

Berlin, 4 juillet. — A propos de l'envoi par l'Allemagne d'un navire de guerre à Agadir, Maroc, sans avertissement préalable aux puissances, envoi qui a suscité beaucoup d'effervescence en France, en Angleterre et en Espagne, un communiqué officiel déclare qu'il s'agit d'un navire de protection des nationaux allemands et de leurs intérêts au Maroc et que ceci ne concerne nullement les autres gouvernements.

La Bourse s'est beaucoup ressentie de l'incident. L'emprunt marocain est tombé d'un quart.

REPONSE A L'ALLEMAGNE

Paris, 4 juillet. — On annonce une réunion prochaine du cabinet, mais il n'est pas probable qu'on réponde de suite à l'Allemagne.

Il faut attendre l'avis de la Russie et celui de l'Angleterre, comme aussi le retour de Fallières qui est en Hollande.

Un fait qui a son importance, c'est que l'Angleterre ne voudra pas laisser établir une station allemande de ravitaillement sur les côtes de l'Atlantique.

La surprise manifestée par les quotidiens autrichiens et italiens indique que Guillaume n'avait pas consulté ses alliés avant d'agir.

Il est question d'envoyer des navires de guerre français et anglais à Agadir, mais, qui est le meilleur port du district de Suix. Ceci apaiserait le différend en annihilant l'effet produit par la présence du "Panther" dans les eaux marocaines.

Les journaux français discutent les raisons données par l'Allemagne et disent qu'elles ne tiennent pas debout, puisque la région d'Agadir est absolument tranquille; rien ne motivait l'envoi d'un navire de guerre.

Londres, 4 juillet. — Le secrétaire d'Etat, Sir Edward Grey annonce qu'il communiquera jeudi à la Chambre la réponse du gouvernement à la note de l'Allemagne.

La rumeur circule que l'Amirauté va expédier un croiseur à Agadir.

D'un autre côté, on affirme que le "Panther" sera remplacé prochainement par un grand croiseur muni de marconigraphie et pouvant, en conséquence, communiquer avec Tanger.

Lord Kitchener en Egypte

IL SUCCEDERAIT AU CONSUL-GE

NERAL SIR ELDON GORST, GRIB-

VERNAL MALADE.

Londres, 4. — Le "Telegraph" d'hier dit que le gouvernement offrira à Lord Kitchener la succession de Lord Eldon Gorst, qui a été conseiller général d'Angleterre en Egypte depuis 1908.

Sir Eldon est atteint de démence à cause de la maladie. Le "Telegraph" ajoute que le pouvoir de Lord Kitchener serait étendu et qu'il s'exercerait jusqu'à sa mort.

LE RECORD DE LA CHALEUR

La journée d'hier a été la plus chaude que nous ayons eue depuis cinquante ans, le maximum ayant été de 95 degrés

La journée d'hier a été la plus chaude que nous ayons eue depuis cinquante ans, le maximum ayant été de 95 degrés

A 3 heures de l'après-midi, le thermomètre a marqué 94.5 degrés et la moyenne des 24 heures a été de 85.3 degrés, ce qui est anormal. Le maximum d'hier fait un écart de 125 degrés avec l'extrême température, d'hiver qu'on ait jamais eue à Montréal, soit 30 degrés en-dessous de zéro.

Le tableau suivant, fourni par l'observatoire de McGill donne la température d'hier de deux en deux heures.

1 heure du matin — 83 degrés
3 heures du matin — 79 degrés
5 heures du matin — 78 degrés
7 heures du matin — 79 degrés

9 h. du matin — 84 degrés
11 h. du matin — 88 degrés
1 heure de l'après-midi — 92 degrés
3 h. de l'après-midi — 94.5 degrés

5 h. de l'après-midi — 92 degrés
7 h. du soir — 88 degrés
9 h. du soir — 84 degrés
11 h. du soir — 82 degrés

A part ce record qui est officiel, on a relevé d'autres enregistrements plus élevés. On a trouvé des thermomètres qui marquaient jusqu'à 100 degrés à l'ombre. Cependant celui de Heaton et Harrison n'a marqué qu'un maximum de 92 degrés.

Le soleil a brillé pendant plus de 13 heures sans un nuage, c'est 91 pour cent du jour solaire total.

Cette température anormale a été dépassée il y a longtemps. Les chiffres suivants, publiés en 1897, donnent le maximum atteint en différentes années depuis 1826.

12 juillet 1826 — 96 degrés
27 juin 1828 — 98 degrés
6 juin et 11 juillet 1829 — 94 degrés
1 juin 1831 — 97 degrés

25 juillet 1834 — 96 degrés
12 août 1835 — 98 degrés
16 juillet 1840 — 96 degrés
24 juillet 1841 — 94 degrés
8 juillet 1847 — 99 degrés

16 et 18 juin 1848 — 97 degrés
11 et 12 juillet 1849 — 98 degrés
19 et 20 juillet 1854 — 94 degrés
14 juillet 1868 — 97 degrés

Est-ce à dire qu'il faisait plus chaud autrefois? Il se peut, mais il est aussi possible que ces températures aient été prises avec des instruments peu perfectionnés.

Dans toutes les classes de la population on a souffert de cette chaleur torride, mais c'est surtout dans les quartiers pauvres que les souffrances ont été terribles. Dans les maisons petites et mal aérées, dans celles qui sont au fond d'une petite cour, dans celles qui sont en bois gondonné, il était impossible de dormir. Les pères et les mères ont promené des enfants toute la nuit, on a couché sur le pas des portes, on a même sur les trottoirs, dont les parcs, les bancs et les pelouses ont été encombrés jusqu'à ce matin. Au parc Lafontaine, on a vu un père ingénieux faire un abri à ses quatre enfants avec un morceau de toile tendu sur des piquets.

Les parcs n'ont d'ailleurs été remplis toute la journée, par les femmes et les enfants.

Ceux qui ont cru échapper à la chaleur en allant à la campagne y ont peut-être trouvé un peu plus d'air, mais ils ont été en revanche la proie des maringouins pendant toute la nuit. On a vu pendant quelque temps qu'un orage viendrait abattre la chaleur, mais cet espoir ne se réalisa pas. L'orage passa au nord de Montréal et alla faire des dégâts considérables à Québec.

Malgré cette terrible chaleur, on n'a eu que deux cas de prostration en ville: deux ouvriers qui, après avoir travaillé toute la journée, perdirent connaissance vers le soir. Si l'on compare ce qui est arrivé à New-York et dans d'autres villes américaines où les cas d'insolation se comptent par centaines, avec des températures moindres, souvent, on ne peut s'empêcher d'admirer la force de résistance de nos Canadiens.

TRIBUNE LIBRE

Les jeux de hasard

M. le Directeur de "Devoir",

Cher Monsieur,

Je désire porter à votre connaissance certains faits au sujet de jeux de hasard à Montréal; il semble que l'on ne fait pas observer la loi également à tous les citoyens, et qu'on ne l'applique pas de la même manière à tout le monde.

Ainsi ceux qui ont admis avoir tenu des jeux de hasard au Parc Schermer il y a quelques semaines n'ont pas été condamnés, et le juge Lanctôt a cru devoir suspendre la sentence dans ce cas donné. Or pour la même offense, faite dans des circonstances identiques à l'intérieur du Parc Dominion, j'ai été condamné vendredi dernier à \$80 d'amende par le juge Choquette. Il y a plus, à l'intérieur du Parc, il existe des jeux de hasard de même nature que ceux pour lesquels j'ai été condamné.

Les propriétaires se vantent même d'avoir le droit de tenir ces jeux de hasard et la police n'a, en effet, rien fait pour les faire cesser.

Or je me demande si ce qui était mauvais à l'extérieur du parc, peut être bon à l'intérieur? Je me demande pourquoi j'ai été condamné et pourquoi eux ne sont pas inquiétés?

Est-ce qu'il y a deux lois dans le pays? Et s'il n'y en a qu'une seule, pourquoi est-elle appliquée différemment quand le fond de l'affaire et les circonstances sont substantiellement les mêmes?

J'attends une réponse de ceux qui ont intérêt à ce que la loi soit respectée par tous et appliquée à tous avec une égale justice.

Veuillez croire, M. le Directeur, à mon plus respectueux dévouement.

O. DUFRESNE.

Le recensement à Montréal

De ci, de là, il nous vient à tous moments des plaintes à propos de la façon dont se fait, ou plutôt dont ne se fait pas le recensement.

Un lecteur nous informe de ce que, jusqu'à présent, il n'a pas eu encore l'occasion de se faire recenser. Il habite 303 Brolet et il est de même chez son frère, au No 397 de la même rue.

Il s'est présenté une fois et, comme il n'y avait alors personne de responsable, on l'a prié de repasser. Ces messieurs l'attendent encore.

Aviez-vous, M. le Directeur, à mon plus respectueux dévouement.

Une grève au Mexique

Mexico, 4. — Les employés des chars urbains se sont mis en grève hier à midi. Toutes les lignes de la ville sont sans service de tramways. Jusqu'ici aucun désordre ne s'est encore produit. Les employés demandent une augmentation de salaire variant de 20 à 50 pour cent.

Tué sur la voie

Belleville, 4. — Daniel Lawford, sergent au service du Grand-Tronc a été tué sur la voie ferrée entre Belleville et Trenton hier. Il avait été envoyé pour faire des signaux au convoi allant vers l'ouest. Peu après ses restes furent trouvés éparés sur la voie. Il était marié et résidait ici.

Encore une noyade

Belleville, 4. — Un jeune homme de 25 ans, Alexander Wilson s'est noyé à environ 5 milles d'ici dans la baie de Quinté. Wilson avait deux compagnons se trouvant dans une chaloupe à voile lorsqu'un coup de vent balaya le mât qui frappa Wilson et le précipita à l'eau. Wilson ne reparut plus.

Le service suburbain

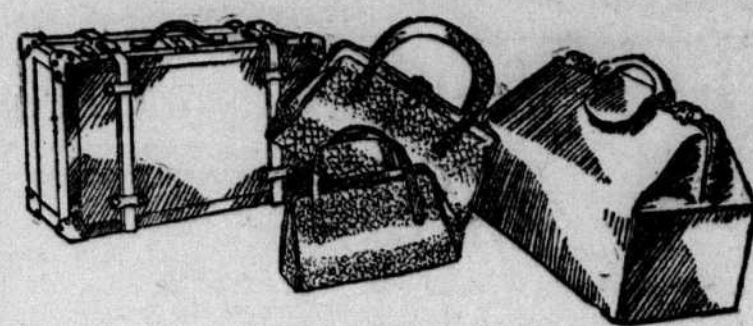
La Compagnie du Pacifique Canadien a ajouté depuis quatre ou cinq mois un total de soixante-quinze voitures à ses différents convois suburbains.

Elle en a fait construire quatre-vingt-dix de sorte qu'il lui en reste encore quinze. Ces voitures sont toutes finies en acajou et peuvent contenir quatre-vingt personnes. Elles peuvent être utilisées comme fumoirs. Elles l'ont déjà été d'ailleurs et ont donné une grande satisfaction.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Sacs de Voyage MALLES ET SUIT CASES



Ces articles sont indispensables au confort de vos excursions, vacances et déplacements d'été.

NOUS AVONS LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE SACS, MALLES ET DE SUIT CASES A MONTRÉAL

manufacturés par nous avec les meilleures qualités de cuirs de vache à grains, alligator, lion de mer, chèvre, etc., etc., dans toutes les dimensions et tous les finis. Doubles de soie, cuir ou toile, avec ou sans nécessaire de toilette.

Venez vous choisir un sac qui vous donnera tout le confort désirable et durera indéfiniment.

Lamontagne Limitée.

338 RUE NOTRE-DAME OUEST,

BLOC BALMORAL

Près de la rue McGill, Montréal, Can.

TRAVAUX DE VILLE

Pour brochures, factums, têtes de comptes et têtes de lettres, programmes, cartes d'affaires ou de visite, adressez-vous au

DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Le travail y est soigné en même temps que rapide, et vous y obtiendrez toujours la plus entière satisfaction.

Demandez nos Soumissions

LE NATIONALISTE

Le Nationaliste est le plus intéressant et le plus répandu des journaux du dimanche. A coté des articles politiques et littéraires, des nouvelles et des comptes rendus sportifs qu'ils vous donne, vous trouverez toujours une amusante page de caricatures.

C'est avant tout, comme son confrère le "Devoir", un journal de combat.

Lisez le "NATIONALISTE" Vous ne vous ennuierez pas.

Il tire sur un policier

UN HOMME TURGEON EST ARRETE POUR AVOIR TIRE SUR L'AGENT MYERS.

Accusé d'avoir tiré sur le policier Myers et d'avoir fléni à Westmount, Omer Turgeon, un garçon d'hôtel, âgé de 36 ans, a été traduit hier devant le juge McMahon. Turgeon a plaidé non coupable et son procès pour enquête fut remis à lundi.

Judi matin, entre deux et trois heures, l'agent Myers vit deux hommes qui flânaient dans une ruelle avoisinant l'avenue Wood. Il les suivit jusqu'à la rue Tupper lorsque, tout à coup, l'un d'eux se retourna et tira sur le policier. Turgeon ne fut blessé que le samedi suivant par l'agent Mullen. Il flâna cette fois dans une ruelle près de l'avenue Green. Il voulut se sauver; mais Mullen le somma d'arrêter sinon qu'il tirerait sur lui. Turgeon ne fit aucune résistance. Il admit que c'est lui qui a tiré sur le constable Myers, mais refusa de nommer le compagnon qui était avec lui.

Turgeon n'est pas un inconnu de la police. Il était sous caution pour une affaire de peaux qu'on a trouvées en sa possession il y a quelques semaines.

La révolution à Haïti

Cap Haïtien, 4. — Le président Aristide Simon est arrivé hier à Port-Liberty à bord du paquebot "Groecia".

Il s'était d'abord embarqué à bord du croiseur "Antoine Simon" mais ce dernier vaisseau subit un accident et dut se faire remorquer par le "Groecia" jusqu'à Môle Saint-Nicolas. Arrivé à ce dernier endroit, le président et ses ministres passèrent à bord du "Groecia" qui les conduisit à Port-Liberty.

On envoie des troupes de secours dans le nord où les révolutionnaires montrent une grande activité. On espère que ces troupes pourront dégrader le délégué Jean Gilles qui est corné par les rebelles. Parmi les troupes qui ont quitté Francillon pour Port-Liberty, se trouve un détachement de 200 cavaliers sous le commandement de Pierre Noël.

On rapporte que les bandes de guérilleros augmentent en nombre de jour en jour.

Victimes de l'onde

Selkirk, 4. — Un nommé H. McNeil, âgé de 28 ans, s'est noyé hier en se baignant dans la Rivière Rouge. Le défunt était arrivé ici depuis vendredi et il laisse sa mère à Carleton Place.

Darlington, 4. — Un ouvrier galicien s'est noyé en se baignant près de la cour du Pacifique Canadien. Le corps a été repêché.

Calgary, 4. — On a vu flotter sur la rivière Elbow le corps d'un homme que l'on croit être D. J. McNeil.

L'emprunt chinois

Tokio, 4. — La presse japonaise discute beaucoup au sujet de l'emprunt chinois de \$50,000,000 lequel a été jugé à un groupe de banquiers américains, français, allemands et anglais et pour la garantie duquel on a engagé le revenu des douanes de Mandchourie. Les financiers japonais et russes se plaignent que cet emprunt les expulse pratiquement de Mandchourie où ils ont des intérêts vitaux. La rumeur qu'un autre emprunt de \$30,000,000 serait négocié a ravivé la discussion.

Le "Jiji" et l'"Asahi" font les mêmes commentaires au sujet de cet emprunt et expriment l'espoir que l'article du contrat qui engage le revenu des douanes mandchouises n'amène pas la violation du principe de la porte ouverte dans cette province.

Troubles au Mexique

Guadalajara, 4. — Dans une rencontre entre deux détachements de partisans de Madero on rapporte que huit hommes ont été tués.

Torreon, 4. — Un certain nombre de soldats de l'armée fédérale appuyés par les partisans de Madero ont tenté de s'échapper de la garnison et dans la bataille, le commandant des fédéraux a été tué.

LA VIE SPORTIVE

M. SAMUEL LICHTENHEIN

M. Samuel Lichtenhein, président du Montréal Baseball Club et marchand de vieux chiffons en gros, vient de nous faire une petite malice, ce dont nous ne nous plaignons pas, bien au contraire. Si nous en parlons cependant c'est que M. Lichtenhein a choisi l'occasion d'insulter en même temps le représentant du "Devoir" et du "Nationaliste" et le directeur du "Devoir", M. Henri Bourassa.

Nos lecteurs apprendront que le Montréal Baseball Club a donné cette année deux billets d'entrée annuels à chaque chroniqueur sportif d'un journal, en retour de l'immense publicité qu'il reçoit des journaux.

Or cette année, M. Samuel Lichtenhein, en sa qualité de président du Montréal Baseball Club fit une exception pour le "Devoir" et le "Nationaliste" et ne donna qu'un seul billet de saison pour les deux journaux.

C'est moi qui eus la pénible tâche d'aller chercher le "cadeau" au bureau du chroniqueur Lichtenhein et parce que je faisais remarquer au généreux donateur que le "Nationaliste" était en existence depuis huit ans et qu'il consacrait tous les dimanches, une page entière aux rubriques sportives, j'eus le plaisir de m'entendre appeler maître-chauffeur.

J'aurais pu répondre à cette insulte par du "boy-cottage" mais chez nous, on ne pousse pas le genre de réplique qui n'est pas sérieux non plus que digne, de sorte que j'avais l'insulte et donnai mon franc appui à l'équipe de baseball Montréal.

Mais M. Samuel Lichtenhein vient de dépasser les bornes, en refusant au représentant du "Devoir" et du "Nationaliste" tout accès gratuit aux journaux de baseball du Montréal Club.

Samedi, alors que j'étais absent de la ville, le directeur du service des in-

formations au "Devoir", me faisait l'amabilité d'aller me représenter à la joute Montréal-Rochester, pour le compte-rendu du "Nationaliste".

Il se présente, muni du billet complémentaire, au président du club et explique qu'en mon absence, il représentait le "Nationaliste" à la partie. M. Lichtenhein n'avait pas de plus belle occasion pour faire une petite malice au journal qui ne s'est pas encore courbé devant les adorateurs du Vau d'or, et en outre qu'il confisqua le billet, il insulta notre représentant, et m'écrivit à ses avances le nom de M. Bourassa.

Les lecteurs de l'information sportive du "Devoir" continueront de lire dans notre journal des comptes-rendus impartiaux et complets des joutes du Montréal, mais nous voulons qu'ils sachent que ce n'est pas pour les beaux yeux du riche chroniqueur Lichtenhein que nous encourageons l'assistance aux parties de la Ligue de l'Est à Montréal.

M. Lichtenhein n'aura pas à redouter de nous "ne punition du genre de celle qu'il nous infligerait si les rôles étaient changés.

Nous sommes trop heureux d'avoir reçu de lui une insulte pour que nous exigeons une réparation, attendu que nous ne sommes pas les premiers qui aient eu l'occasion de bénéficier du privilège.

Nous tenions cependant à raconter l'incident à la direction du Montréal Baseball Club, aux membres de l'équipe, parmi lesquels se trouvent des gens très sympathiques au chroniqueur sportif du "Devoir", et à tous ceux de nos amis qui apprécient la valeur et l'impartialité des informations sportives du "Devoir" et du "Nationaliste".

JACQUES CANAYEN.

La Ligue de l'Est

LES RESULTATS HIER:
Toronto, 5; Buffalo, 3.
Baltimore, 5; Jersey City, 2.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Rochester	45	22	672
Baltimore	43	26	623
Toronto	37	31	544
Montréal	30	31	492
Buffalo	28	32	467
Jersey City	26	36	419
Newark	25	36	410
Providence	24	45	348

OU LES JOUEUR AUJOURD'HUI

Montréal à Buffalo, a.m. et p.m.
Toronto à Rochester, a.m. et p.m.
Providence à Baltimore.
Newark à Jersey City, a.m.;
Jersey City à Newark, p.m.

Chez les vieux ligueurs

LE CLUB DE TROY VAINQUEUR.
BOSTON EN REPRISE. — PHILADELPHIE FRISSE LA TÊTE. — DANS LA LIGUE NATIONALE.

A Cleveland — R. H. P. C.
Cleveland, 4; 0000001012-4 12 3
St. Louis, 3; 0100000011-3 6 4
Batteries: Mitchell et Fisher; Powell et Stephens.

A Boston —
Boston, 4; 00101015x-8 13 2
Washington, 3; 100500000-6 7 2
Batteries: Wood, Pape, Collins et Nunnaker; Williams, Gray, Hughes et Henry.

A New York —
Première partie.
Philadelphia, 4; 00420000002-8 13 3
New York, 3; 20002101001-7 11 2
Batteries: Morgan, Martin, Plank, Bender et Lapp; Thomas; Fisher, Brockett, Quinn, Vaughn et Sweeney, Blair, Williams.

Deuxième partie.
Philadelphia, 5; 020100002-5 12 1
New York, 1; 000001000-1 5 3
Batteries: Krause et Thomas; Warhop et Williams.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Detroit	46	22	676
Philadelphia	44	22	667
New York	36	30	545
Chicago	33	29	532
Boston	35	32	522
Cleveland	32	39	411
Washington	34	45	404
St. Louis	17	49	258

LIGUE NATIONALE

A Philadelphia:—
New York, 4; 100020000-3 9 2
Philadelphia, 3; 12100003x-7 13 1
Batteries: Mathewson et Meyers; Burns, Alexander et Dooin.

A Brooklyn:—
Boston, 4; 001100000-3 4 1
Brooklyn, 3; 00002303x-8 9 3
Batteries: Weaver, Browne et Kling Scanlon, Nagon, Bell et Bergen, Erwin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New York	42	24	636
Philadelphia	42	25	627
Chicago	42	21	612
St. Louis	38	29	567
Pittsburgh	37	29	561
Cincinnati	29	38	433
Brooklyn	24	42	361
Boston	15	52	224

Montréal prendra sa revanche

Le Montréal n'est nullement découragé à la suite de la défaite qu'il a subie à Toronto samedi, et hier soir en dépit de l'excessive chaleur, les joueurs ont eu le courage de pratiquer. Fred Scott était le seul joueur qui ne fut pas en uniforme.

Il était cependant sur le terrain, mais trop faible, à la suite de la blessure qu'il a reçue dans la partie de samedi, il a dû prendre un repos de quelques jours.

Les joueurs passeront hier par un exercice violent, étant donné que la chaleur était des moins supportables.

Le Toronto viendra à Montréal samedi et il devra jouer la partie de samedi s'il veut remporter la victoire contre les gens de Finlayson.

La partie de samedi prochain devra attirer une immense foule au terrain de la M.A.A.A., car le résultat de la joute fera perdre au club défait l'espoir d'avoir le championnat.

La direction du Montréal n'est nullement découragée à la suite de la défaite subie et le fait qu'hier soir, tous les joueurs ont eu le courage de braver la température électorale pour pratiquer, démontre suffisamment que les anciens champions ont l'intention de prendre leur revanche samedi.

Nous conseillons à tous les amateurs du jeu national de se rendre en foule au terrain de la M.A.A.A., samedi, ils en auront pour leur argent.

Le prochain meeting au Parc Delorimier

Profitant de l'enthousiasme dénotant manifesté par le public en faveur du sport des Rois, la direction du Parc Delorimier a décidé de remettre son meeting de trot et d'amble au mois de septembre, et de faire disputer à sa place les courses du deuxième meeting de cette année. Le transport des chevaux de la piste de l'île Grosbois à celle de la "partie nord" commencera dès aujourd'hui. Tous les turfmen sont enchantés que les réunions des pistes de demi-mille se suivent de cette façon, car ils ont par là même la chance de faire "remplir" tous leurs chevaux, sans avoir à courir les risques d'un repos trop prolongé qui nuit toujours à leur forme. Le meeting qui s'ouvrira samedi prochain au Parc Delorimier aura un succès inévit. M. J. S. Flynn, M. Nicholl, W. Oliver, R. F. Carman, W. Hughes, J. Williams et plusieurs autres éleveurs des grandes pistes ont demandé de retenir des places d'écuyer pour leurs pensionnaires. Ce meeting sera donc le plus encouragé de tous ceux que nous avons vu jus-

qu'ici à Montréal. Les officiels de la prochaine réunion seront les mêmes qui ont donné tant de satisfaction au public lors du premier meeting de 1911. La tribune des commissaires sera remplie par MM. P. Gallibert, Scott Ives et H. Dorsey. M. James Milton aura de nouveau à remplir les fonctions de starter, et l'on sait avec quelle compétence il s'acquitte de cette besogne difficile. M. John Boden, le journaliste-juge sera à son poste pour décider du classement à l'arrivée. Quant à la surveillance du paddock, notre populaire turfman, le Dr Maurice s'en est chargé. C'est dire que tous les chevaux qui sortiront du pesage rempliront toutes les conditions du Code des courses. Le public est prié de prendre note que cette réunion s'ouvrira samedi prochain au Parc Delorimier.

Au conseil municipal de Saint-Lambert

Le conseil de ville de Saint-Lambert s'est réuni hier sous la présidence du maire Hooper. On a d'abord discuté au sujet d'un bref d'injonction demandé par la ville de Longueuil pour empêcher la ville de Saint-Lambert de continuer les travaux dans ces rues parce que ces travaux amènent la corruption de l'eau à Longueuil et préjudicent à la santé publique. Le juge Archambault avait ordonné que les travaux fussent suspendus jusqu'au 7 juillet. Dans l'intervalle, l'échevin Vane, l'ingénieur, l'avocat et le secrétaire de la ville rencontreront les représentants de Longueuil afin de chercher un terrain d'entente à l'amiable.

Le rapport financier présenté par l'échevin McCallum porte que depuis le mois de janvier, la ville a dépensé un total de \$13,007,77.

On accepta aussi le pavage fait dans la rue Bétournay sur l'affirmation que ces travaux étaient satisfaisants. L'achat d'un incinérateur soulève un débat et l'on décide de référer la question à un comité composé des échevins Brault, Vane et McQuinley.

On annonce aussi que des arrangements ont été conclus avec la Montreal South Shore Company pour l'éclairage de la ville.

A Greenfield Park on a élu les commissaires d'écoles. Les protestants en ont élu cinq et les catholiques trois.

Nouvelles Franco-Américaines

—Aujourd'hui ont lieu à Williamette, Conn., de grandes fêtes militaires et civiques. Son Excellence le gouverneur Pothier ainsi que le congrégiste, John S. Tison rehaussent la fête de leur présence.

—M. l'abbé C. H. Paquette, vicaire à Sainte-Marie de Williamette, vient d'être nommé curé de Saint-Louis de New-Haven, et M. l'abbé Beaumier, vicaire à St-Joseph de Williamette est transféré à Saint-François de New-Milford.

—A Springfield, Mass., Mme Francis Trudeau qui était en léthargie depuis le 22 mars dernier s'est réveillée. Elle se levait le 1er juillet.

—A Springfield, Mass., également deux jeunes Canadiens-Français, Alfred Lafrenière et Nalda Beaulieu se sont mariés en se baignant l'un dans la rivière Connecticut, et l'autre dans la rivière Cohasset.

—Durant la journée de dimanche, 10 personnes se sont noyées dans la Nouvelle-Angleterre. En voici la liste: James Gibley, de Lawrence; E. F. Willis, d'Oxford, N.H.; Warren Clinton et Sackville Clinton, à Providence; Charles Lovett, Lynn, Joseph Petyewiak, Manchester, N.H.; Alfred Lafrenière et Nalda Beaulieu, Springfield; William Dunlop, Lawrence; Egnatios Katakis, Lawrence.

—Quatre jeunes franco-américaines entrèrent sous peu au noviciat des Révérendes Soeurs Franciscaines, à Baie St-Paul. Ce sont Mlle Lise Ledoux, Hélène Rochette et Laura Couture, de Worcester, Mass., et Mlle M. Arcoutte, de Woonsocket, R. I.

Ils n'avaient pas assez chaud

Le recorder Dupuis a été très occupé durant toute la journée d'hier. Le comté de samedi a porté ceux qui alimentent la goutte à lui vouer peut-être un peu trop d'attention. Sur 130 arrestations, 77 individus ont été arrêtés pour ivrognerie. Il faisait pourtant bien chaud pour se réchauffer davantage.

Quoi qu'il en soit, M. Dupuis a dû passer hier jusqu'à 4 hrs de l'après-midi, il fut occupé pour la plupart des cas, jugeant que les prévenus s'étaient "oubliés" à l'occasion du 1er juillet.

Ils sont libérés

Après un procès qui a duré plusieurs mois dans des cours diverses, Elias B. Shapiro et Bernard Shapiro, accusés d'avoir voulu frauder leurs créanciers, ont été libérés hier par le juge Langhorne, sur des Sessions.

Le juge a déclaré que l'évidence de l'accusation n'avait pas été clairement démontrée.

Une action de \$250,000 contre la ville de Québec

(Spécial au "Devoir")

Québec, 4 juillet.—M. Georges Elie Amyot, propriétaire des manufactures Dominion Corset et Quebec Paper Box qui ont été détruites lors de l'incendie du 4 juin dernier, a Jacques Cartier, va intenter une action de \$250,000 à la cité de Québec, pour dommages. M. Amyot attribue à l'incendie des autorités municipales la destruction de son établissement.

Dans sa plainte, M. Amyot, alléguera que le désastre aurait été au moins partiellement évité si la ville avait fait observer les règlements concernant la construction des édifices et si la brigade du feu n'avait pas été dans le désarroi par suite de l'absence d'un chef compétent.

Un vol de 250 milles

(Spécial au "Devoir")

New York, 4.—L'aviateur Harry Atwood a quitté ce matin, à 8 h. 45, Governor's Island, pour exécuter un vol d'Atlantic City, à Washington, soit une distance de 250 milles.

La tentative est faite à la demande de la Chambre de Commerce de Washington.

EKERS

Mettez une bouteille dans votre glacière ce soir.

TIGERS' Bohemian LAGER

buvez la avant de vous mettre au lit et vous verrez comme vous dormirez bien

LAGER

The National Breweries, Limited.

La Cour décidera qui a raison

DES PROCÉDURES SERONT PRISES AUJOURD'HUI CONTRE SIX MUNICIPALITÉS QUI ONT NEGLIGÉ D'OBSERVER LE RÈGLEMENT SUR LA VACCINATION OBLIGATOIRE.

Sur les trente-quatre, six des municipalités de la province, qui pour une raison ou pour une autre, n'ont pas suivi l'ordre du Bureau d'hygiène au sujet de la vaccination obligatoire, ont été poursuivies aujourd'hui. Le bref de sommation leur a été servi ce matin. Les municipalités poursuivies sont: Maskinongé, du comté du même nom; St-Fidèle, co. de Charlevoix; St-Prime, co. du Lac St-Jean; St-Joseph de Beaudry, co. de Nicolet; St-Lazare, comté de Val-d'Audouville; St-Charles-Borromée, comté de Bellefleur.

Le Bureau d'hygiène ne réclame que \$100 de chaque municipalité. C'est tout simplement afin de mettre en preuve que le règlement du Bureau d'hygiène doit être respecté. Ces corporations sont passibles d'une amende de \$25 par jour pour chaque jour de retard à observer le règlement lorsqu'il est promulgué.

Ce sont MM. Geoffroy, Geoffroy et Cussen qui ont pris les actions contre les municipalités ci-haut mentionnées.

Sacs de malle à la dérive

(Spécial au "Devoir")

Québec, 4 juillet.—Le département des postes de Québec offre une récompense de \$10 pour chaque sac de malle provenant du vapeur "General Wolfe", qui sera remis au département. Lorsque le "General Wolfe" a été coulé au cours d'une collision avec le "Ararnmore" il y avait à bord un grand nombre de sacs de malle qui ont été engloutis comme tout le reste du fret.

Le préposé aux malles avait en le temps, cependant de les faire transporter sur le pont du bateau et on croit que, traînés par les vagues, ils seraient déposés à quelque part sur le rivage.

Ces sacs contenaient des valeurs considérables, recommandées, dont le département des postes est par conséquent responsable. Toute personne qui retournera l'un de ces sacs au bureau de poste de Québec, recevra \$10.

Les examens du Barreau

(Spécial au "Devoir")

Québec, 4 juillet.—Les examens devant le barreau pour l'admission à la pratique du droit commencent aujourd'hui au palais de justice.

Voici les noms des candidats de Québec: M. Francis Flynn, Cecil Thompson, Antonio Grenier, Paul Ledue, Maurice Dupré, L. A. Richard, Lucien Tourigny, Hector Bernier et Marius Lamondeau.

Les examinateurs sont MM. P. V. Chaloult, Fergus, Murphy et Alphonse Bernier.

Les élèves subiront un examen écrit et oral.

—Assurez-vous que le "Devoir" vous suit en vacances. 50 cents pour trois mois, du 15 juin au 15 septembre.

Huile d'Olive de table "MINERVA"

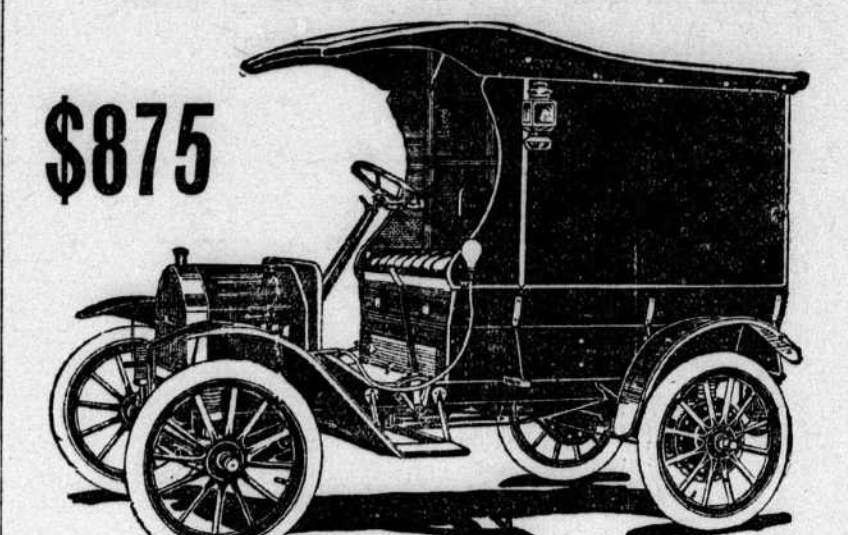
Chaque Bouteille ou stégion d'Huile d'Olive "Minerva" est accompagnée du Certificat de Pureté délivré par le Laboratoire Municipal de Marseille.

EN VENTE PARTOUT

LAPORTE, MARTIN & CIE., LTEE. MONTREAL

AGENTS MONTREAL

LA VOITURE DE LIVRAISON BRUSH



\$875

présente le mode de livraison idéal pour les maisons dont le commerce est étendu. Elle fait plus de pa. ours et en : temps que les voitures à chevaux ordinaires, et le coût de la voiture et de son entretien est relativement moindre.

La voiture BRUSH est simple, mais parfaite; les parties sont bien jointes et elle est construite de façon à résister à l'usage et aux chocs occasionnés par le trafic. A \$875 on ne peut obtenir une meilleure valeur, et les égarés qui ont vu cette voiture vous prouveront son avantage. Si cela vous intéresse, demandez une démonstration.

THE MOTOR IMPORT CO. OF CANADA LIMITED

Autrefois The Wilson Bros. Motor Co. Limited.

ENTREPOS:—EDIFICE DU FORUM.

TELEPHONE UP. 600.

PARC KING EDWARD

Le nouveau parc d'un million de Montréal. Non seulement un parc d'amusements mais le terrain le plus accessible et le plus beau pour pique-niques en Canada. Magnifique bocage d'ormes géants. Aucune impolitesse tolérée. Demandez-le à ceux qui ont fait des pique-niques ici. C'est notre meilleure réclame. Ecrivez pour avoir des conditions spéciales. Eau chaude gratuitement fournie.

Cirque de chiens et de chiens de la ferme Wild & West de Hill 20 autres grandes attractions.
Wild & West de Hill 20 autres grandes attractions.
NE MANQUEZ PAS DE VOIR LES PLONGEURS.
PRENEZ UNE CHAISE ROULANTE ET VISITEZ LE MIDWAY
Le superbe vapeur "Duchess of York" a été ajouté à la flotte de la compagnie.
Admission au Parc . . . GRATIS. Admission au parc
Passage sur le bateau. 20 CENTS. Passage sur le bateau

Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez-vous aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques, Montréal.

PARC DOMINION

La Plus Grand Lieu d'Amusements du Canada
LA LUTTE CONTRE LES FLAMMES
150c—PRIX SPECIAL D'ADMISSION—150c
TOUTE CETTE SEMAINE PIQUE-NIQUES DES FACTEURS

M. et Mme Beggs, de la Metropolitan Grand Opera Company, New York, chantent avec la FANTASIE VANDER MEERSCHMIDT
LES PONTES D'ISLANDE
font faire le tour du parc aux enfants
100c—AUTRES ATTRACTIONS—100c
ADMISSION AU PARC . . . 10 CENTS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17030
—A. Benoit, demandeur, vs De Julia Davis, défenderesse. Le 13ème jour de juillet 1911 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 601-2 rue Adélène, la Cité de Montréal, seront vendus pas autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en stock de bonbons, etc. Conditions: Argent comptant. J. S. LAVERGNE, H.C.S. Montréal, 4 juillet 1911.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

HANS WAGNER ROY DES FRAPPEURS

Le célèbre joueur de Pittsburg est suivi près cependant par son co-équipier, Fred. Charke. — Cobb en tête de la Ligue Américaine.

Hans Wagner, de Pittsburg, est cette année encore en tête des frappeurs de la Ligue Nationale, son plus proche concurrent est Fred Clarke. La liste est la suivante:

LIGUE NATIONALE

	P.	A.	R.	H.P.C.
Wagner, Pitts.	64	244	57	337
F. Clarke, Pitts.	54	191	35	321
Bates, Cin.	66	225	44	323
R. Miller, Bos.	81	238	29	324
Myers, N.Y.	55	154	17	318
McLean, Cin.	42	123	11	317
Sweeney, Bos.	60	229	33	314
Dooin, Phil.	51	176	14	313
Herzog, Bos.	69	219	36	306
Breshawn, St.L.	59	167	16	305
Magee, Phila.	65	244	49	303
Kenethy, St.L.	68	244	6	303

LIGUE AMERICAINE

Ty Cobb est le champion frappeur de la Ligue Américaine. Ceux qui ont frappé au-dessus de 300 sont les suivants:

	P.	A.	R.	H.P.C.
Cobb, Det.	66	267	67	420

Résultats du baseball

Toronto, 3. — Toronto a gagné la dernière partie de la série avec Buffalo par un score de 5 à 3.

Les Bisons n'ont été dangereux que lorsque Schirff fit le tour des buts faisant rentrer deux hommes avec lui. Lush joua une très bonne partie et Shaw se distingua au bâton.

Résultats —
Buffalo 00030000-3
Toronto 23001000x-5
Merritt et Killier; Lush et Phelps.
A Baltimore —
Jersey City 02000000-2 7 4
Baltimore 10000103x-5 1 1
Jones et Tonneman; Vickers et Egan.

Les délinquants au baseball

New-York, 4. — Le président Lynch a suspendu pour trois jours Miller et McEachnie, les joueurs de champ de Pittsburg, à cause de la partie de samedi.

Le gérant Clarke, de Pittsburg, a été puni d'une amende de \$5 pour avoir décoloré une balle.

L'arrivée des athlètes

Londres, 4. — Les athlètes de Yale et de Harvard, qui doivent rencontrer les champions des universités d'Oxford et de Cambridge le 11 juillet, au terrain du club Queens, sont arrivés hier soir à Londres.

Ils se rendront aujourd'hui à Brighton, et se remettront immédiatement à l'entraînement. Ils ont bonne confiance de remporter la majorité des épreuves, quoiqu'ils redoutent un peu les conséquences d'un changement de climat.

Le coup d'oeil des joueurs de la N. L. U

McGregor, des Tecumsehs, est encore en tête des scores de la N.L.U., avec 12 points à son crédit. L'Amoy et Kalls sont égaux pour la deuxième place, avec 11 gaules chacun.	12
McGregor, Tecumsehs	12
Lamoureux, National	11
Kalls, Toronto	11
Roberts, Montréal	9
Pitre, Nations	9
Fred. Scott, Montréal	6
Henry Scott, Montréal	5
Hogan, Montréal	5
Durkin, Tecumsehs	8

—La campagne politique va se faire durant la vacance surtout. Pour être bien renseigné, il vous faut donc le "Devoir". Trois mois, du 15 juin au 15 septembre, pour 50 cents.

